

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, le 9 mars à 19 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mardi 2 mars 2021, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST, Christophe RUET

Absents excusés : 2

Serge ARLOT, Philippe GALL

Procurations : 2

Serge ARLOT, procuration à Gilles GUINARD
Philippe GALL, procuration à Andrée BOCQUERAZ

Votants : 11

Béatrice FIAT a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20210309-02 : Acquisition matériel informatique Mairie : projet et plan de financement

Madame le Maire présente au Conseil municipal l'état du parc matériel informatique de la Mairie, soit deux ordinateurs fixes ; ces ordinateurs sont anciens et ne sont plus en capacité de supporter les systèmes d'exploitation actuels. Madame le Maire indique qu'il convient de disposer en Mairie d'un ordinateur pleinement fonctionnel, utilisable par les élus en parallèle de celui affecté au secrétariat (acquis via la Communauté de communes de l'Oisans) et permettant également de traiter certaines tâches en l'absence d'agent au secrétariat (et donc en l'absence de l'ordinateur portable). Par ailleurs, le système de vidéoprojection pour la salle du Conseil municipal est également obsolète (connexions anciennes, puissance lumineuse trop faible, etc) Madame le Maire présente aux élus le coût prévisionnel d'acquisition et d'installation de ce nouvel ordinateur fixe, ainsi que le plan de financement prévisionnel.

| Dépenses | | Recettes | | |
|--------------------------------|-------------------|------------------------------------|-------------------|------|
| Objet | Montant HT | Financeur | Montant | Taux |
| Ordinateur fixe | 1 424,40 € | Communauté de communes de l'Oisans | 1 200,00 € | 50 % |
| Vidéoprojecteur et accessoires | 975,60 € | Autofinancement commune | 1 200,00 € | 50 % |
| Total dépenses | 2 400,00 € | Total recettes | 2 400,00 € | - |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

retient la proposition d'acquisition d'un nouvel ordinateur fixe tel que présentée ci-dessus,

approuve le plan de financement et sollicite une aide de la Communauté de communes de l'Oisans d'un montant de 1 200,00 €,

et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**